

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 40 (1993)
Heft: 5

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mine, que des aliments connus afin de réduire autant que possible le nombre des instructions et des contrôles nécessaires.

Pendant que se déroulaient ces investigations, il fut aussi décidé de promouvoir la consommation de l'aliment de survie durant les cours de la protection civile. Mais il apparut d'emblée qu'en raison de la brièveté des services à effectuer dans la protection civile, ces efforts ne permettraient d'utiliser qu'une petite partie des quantités acquises. Pour encourager malgré tout la consommation de l'aliment, l'OFP INFO édita en janvier 1987 un livre de recettes destiné aux chefs de cuisine de la protection civile. Durant plusieurs cours, l'aliment de survie fut donc utilisé, notamment pour faire du pain (voir revue «Protection civile» n° 1-2/88). En revanche, cette marchandise ne fut pas distribuée à la population, car ses modalités de préparation s'écartaient trop des habitudes alimentaires de la majorité des consommateurs.

Utilisation à titre de fourrage...

Compte tenu de ce qui précède, il fut finalement envisagé de mélanger l'aliment de survie au fourrage. Une telle solution retint l'intérêt de plusieurs entreprises. Les essais menés dans ce domaine s'étant avérés concluants, le problème sembla désormais résolu. De plus, les quelque 6800 tonnes d'aliment de survie ne pouvaient déséquilibrer un marché du fourrage absorbant chaque année environ 800 000 tonnes de céréales. En 1991, une entreprise spécialisée fut donc chargée de rassembler les lots d'aliment de survie stockés par les com-

munes et de mélanger à du fourrage la marchandise ainsi récoltée. Commencée en 1992, cette opération permit de recycler environ 1500 tonnes d'aliment de survie dont le délai de consommation avait été dépassé.

... et utilisation en Bulgarie, à titre d'aide alimentaire

En raison des difficultés d'approvisionnement et des problèmes économiques causés par les bouleversements politiques du début des années 90, différents pays de l'Est récemment émancipés demandèrent à la Suisse de leur donner notamment, à titre d'aide alimentaire, certains lots de l'aliment de survie. Une étude menée alors sous la direction du Département fédéral des affaires étrangères permit de conclure que, contrairement aux conditions prévalant dans les pays en voie de développement, les conditions régnant dans les pays de l'Est se prêtaient à une utilisation rationnelle de l'aliment de survie. Après une première livraison de 15 tonnes en février 1991, 120 autres tonnes de cette nourriture furent envoyées en Bulgarie et employées avec succès par des «ménages collectifs».

Demande générale d'aliment de survie

L'aliment de survie intéressa aussi vivement l'ex-Union soviétique qui, pour en recevoir, soumit également à Berne une demande officielle. L'Albanie déposa à son tour une demande en ce sens. Mais alors que Tirana se contenta des 45 tonnes d'aliment remises à titre d'essai, des centaines de tonnes furent expédiées par camion aux

environs de Moscou et de St-Pétersbourg ainsi que dans les zones de conflits du Caucase et des pays baltes. Une fois sur place, l'aliment de survie fut utilisé pour remédier aux difficultés d'approvisionnement rencontrées par les cuisines de certaines cantines publiques.

La guerre civile de Yougoslavie entraîna l'apparition de flots de réfugiés et la rupture de certaines voies de communication provoqua d'inquiétantes famines. Des lots d'aliment de survie furent donc utilisés avant tout en Croatie et en Slovénie ainsi que dans le sud de la Hongrie. Après les gouvernements, les œuvres d'entraide et d'autres organismes d'utilité publique se mirent également à récolter, auprès des communes, les lots d'aliment destinés à l'Europe du Sud et de l'Est. Au terme de ces opérations, il n'est ainsi plus possible de savoir exactement où la dernière palette des ces boîtes beige clair a servi à atténuer les souffrances d'une population touchée par la guerre ou la misère.

Il n'en reste pas moins, comme le relève en préambule un rapport élaboré par la DDA, que les lots d'aliments de survie sont bien parvenus à leurs destinataires légitimes sans que l'on n'ait à déplorer d'abus manifeste.

Compte tenu des changements apportés à notre politique de sécurité et du réexamen des priorités découlant de la réforme de la protection civile, le Conseil fédéral fit connaître, le 26 février 1992, son intention de renoncer à acquérir une nouvelle génération d'aliment de survie. Ce renoncement n'a rencontré aucune opposition lors des débats que le Conseil des Etats et le Conseil national ont consacré, en juin et octobre 1992, au plan directeur de la protection civile. □

**TRAG
FÄHIG
IDEEN
MIT
FOLIEN**

Verpackungsfolien: Schläuche, Halbschläuche, Flach-, Schutz- (Palette), Schrumpf-, Stretch-, Automatenfolien, **neu:** 3-Schicht-Coexfolie für Lebensmittel, Flüssigkeiten und Schüttgut.

Baufolien: Flach-, Abdeck-, Schutz-, Dampfbrems-, Dampfsperrfolien etc.

Säcke/Beutel: grosse, kleine in vielen Varianten, **neu:** Sternbodensack VinoRex.

Tragetaschen: Schlaufen-, Griffloch-, Bügelgriff-, Zugband-, Kordel-Tragetaschen mit und ohne Aufdruck, **neu:** Oeko-Tragetasche aus Rezyklat mit bis zu 80% Siedlungsabfall.

Kehrichtsäcke: 17-120 lt, Oeko-, Kompost-, Sammelsäcke für Gewerbe, Gastronomie, Spitäler, Industrie, Haushalt etc.

Agro-Folien: grosse, kleine Tunnelfolien, Mulch-, Loch-, Abdeckfolien.

Standard- und Spezial-Artikel

nach Kundenwunsch,
grosses Lagersortiment.



VINORA AG, Holzwiesstrasse
CH-8640 Rapperswil-Jona
Tel. 055/20 4111, Fax 055/20 42 59